



George Weston Limitée conclut un plan d'achat d'actions automatique

Toronto (Ontario), le 16 juin 2023 (TSX : WN) – George Weston Limitée (« Weston ») a annoncé aujourd'hui avoir conclu un plan d'achat d'actions automatique avec un courtier afin de faciliter les rachats d'actions ordinaires de Weston (« actions ordinaires ») dans le cours normal des activités précédemment annoncé (« ANCIB »).

Weston a précédemment annoncé avoir reçu l'approbation de la Bourse de Toronto (« FIT TSX ») pour, au cours de la période de 12 mois allant du 25 mai 2023 au 24 mai 2024, acheter jusqu'à 6 954 013 actions ordinaires, représentant environ 5 % des 139 080 273 actions ordinaires émises et en circulation en date du 11 mai 2023, par l'intermédiaire de la TSX, de systèmes de négociation parallèles ou de toute autre façon permise par la TSX ou en vertu de la loi applicable.

Au cours de la période d'entrée en vigueur du plan d'achat d'actions automatique de Weston, le courtier de Weston peut acheter des actions ordinaires, et ce, même si elle est censée demeurer inactive en raison des règles relatives aux transactions d'initiés et des périodes d'interdiction qu'elle s'impose. Les achats seront effectués par le courtier de Weston sur la base des paramètres définis par Weston lorsqu'il ne dispose pas d'information non publique importante sur ses activités ou ses titres, et conformément aux conditions du plan d'achat d'actions automatique. En dehors de la période d'entrée en vigueur du plan d'achat d'actions automatique, les actions ordinaires peuvent continuer à être achetées conformément à la discrétion de Weston, sous réserve des lois applicables. Le plan d'achat d'actions automatique a été conclu conformément aux exigences des lois canadiennes applicables sur les valeurs mobilières.

À propos de George Weston Limitée

George Weston Limitée est une société ouverte canadienne fondée en 1882. La société exerce ses activités dans ses deux secteurs d'exploitation devant être déclarés : Les Compagnies Loblaw Limitée et la Fiducie de placements immobiliers Propriétés de Choix. Loblaw offre aux Canadiens des produits alimentaires, de pharmacie, de santé et de beauté, des vêtements, de la marchandise générale, ainsi que des produits et services financiers et de téléphonie mobile. Propriétés de Choix possède, gère et développe des portefeuilles de propriétés de commerces et d'immeubles résidentiels de grande qualité partout au Canada.

Pour de plus amples renseignements : M. Roy MacDonald, vice-président du groupe, Relations avec les investisseurs, au bureau de direction de la société, ou par courriel à l'adresse investor@weston.ca.